



Salle de presse

Défi Meilleurs Employeurs 2008 : dévoilement des lauréats

30 septembre 2008 - C'est au cours de la soirée de gala organisée hier soir dans le cadre du congrès de l'Ordre des CRHA et CRIA du Québec qu'ont été dévoilés les lauréats du septième Défi Meilleurs Employeurs. L'événement organisé par l'Ordre, Watson Wyatt Worldwide et le magazine *Affaires Plus* s'est déroulé en présence de madame Dominique Savoie, sous-ministre associée par intérim responsable d'Emploi-Québec et secrétaire générale par intérim de la Commission des partenaires du marché du travail.

Le Défi Meilleurs Employeurs est l'occasion d'honorer les entreprises qui ont saisi cette possibilité de se mesurer et de se comparer afin de s'améliorer. Celles-ci se démarquent par leurs bonnes pratiques de gestion des ressources humaines. Le défi souligne donc les réalisations des organisations qui offrent un milieu de travail favorable au bien-être de leurs employés. Pas moins de soixante-quatre entreprises étaient en lice cette année.

Les grands gagnants 2008

Pour une quatrième année consécutive, D.L.G.L., grande première toutes catégories confondues, continue de figurer au panthéon des meilleurs employeurs.

Le premier prix de la catégorie Grandes Entreprises (500 employés et plus) a été remis à Teknika HBA, une entreprise qui accorde une valeur considérable à la qualité de vie au travail, suscitant en retour, chez ses employés, un fort sentiment d'appartenance à l'organisation.

Exceptionnellement cette année, deux organisations ont reçu le premier prix de la catégorie Moyennes Entreprises (200 à 499 employés). L'une d'entre elles est BBA, une entreprise qui cultive un esprit familial et qui est réputée pour tenir les promesses faites pendant les entrevues d'embauche. Le Centre de réadaptation Estrie a aussi reçu ce premier prix *ex æquo*; ses employés, dont il prend grand soin, sont tellement aux petits soins pour leurs clients que la réputation du Centre franchit les frontières de la région.

Dans la catégorie Petites entreprises (50 à 199 employés), c'est Beenox, une entreprise « branchée », qui a remporté le premier prix. Se distinguant par la convivialité de son milieu de travail et la transparence de son patron, Beenox avait déjà reçu le troisième prix dans sa catégorie l'an dernier. Un magnifique bond en avant...

Quelques mentions

Mentionnons également que le deuxième prix dans la catégorie Grandes Entreprises a été remis à Xerox Canada. Pour leur part, la Caisse populaire Desjardins de Saint-Eustache/Deux-Montagnes et le Centre d'Interaction Proximédia inc. ont respectivement remporté les deuxième et troisième prix dans la catégorie Petites Entreprises, tandis que le prix d'amélioration est allé à Couche-Tard.

« Au delà de l'attribution de ces prix prestigieux, le Défi Meilleurs Employeurs propose aux entreprises québécoises un excellent outil d'évaluation de la gestion de leurs ressources humaines. Cet exercice leur permet de reconnaître les bonnes pratiques dans l'organisation, celles qui suscitent l'engagement de leurs employés et qui les fidélisent par le fait même. Et surtout, cela leur permet de s'améliorer d'année en année, ce qui n'est pas négligeable dans le contexte actuel de pénurie de personnel qualifié », a indiqué M. Florent Francoeur, CRHA, président-directeur général de l'Ordre.

« Attirer, retenir et motiver les employés, voilà des enjeux que doivent affronter les entreprises quotidiennement. Le Défi Meilleurs Employeurs reconnaît celles qui ont relevé ce défi avec brio et c'est ainsi qu'au fil du temps, il est devenu une véritable plateforme d'apprentissage pour les entreprises du Québec », a affirmé M. Sylvain Bédard, éditeur, magazines économiques de Médias Transcontinental.

« Plus que jamais, les entreprises comprennent à quel point il est important d'attirer, de fidéliser et de mobiliser la main-d'œuvre afin de réussir la mise en œuvre de leur stratégie. Notre société est très fière de contribuer à la réalisation du Défi Meilleurs Employeurs et de reconnaître les efforts déployés par les entreprises pour faire de leurs pratiques de gestion des ressources humaines un avantage concurrentiel pour le succès de leur organisation. Le talent

- Vigie
- Formation
- Ressources RH
- Centre de doc
- Votre dossier
- Effectif
- VigieRT
- Coin du coach
- Coin de l'expert
- Votre emploi
- De premier ordre
- En région
- Boutique
- Étudiants
- Excalibur

est incontestablement un actif stratégique », a souligné M. Francis Lafrance, directeur-conseil, Est du Canada, pour Watson Wyatt Worldwide.

À propos du Défi Meilleurs Employeurs

Le Défi Meilleurs Employeurs a pour objectif principal d'inviter les entreprises québécoises à devenir de meilleurs employeurs en s'évaluant, en collaboration avec leurs employés et en se comparant aux autres entreprises.

Le Défi évalue, entre autres, le niveau d'engagement productif des employés et identifie les forces et faiblesses des entreprises pour leur permettre de s'outiller adéquatement. À l'aide de questionnaires élaborés par la société Watson Wyatt Worldwide, on recueille des informations sur la qualité de l'environnement de travail et du leadership, le processus décisionnel, le développement professionnel et l'apprentissage, etc. Les entreprises participantes ont donc intérêt à participer d'une année à l'autre afin de mesurer leur progression au fil des ans. Le Défi Meilleurs Employeurs en est à sa septième année d'existence et a été mis sur pied conjointement par la Société Watson Wyatt Canada et le magazine Affaires PLUS.

À propos de l'Ordre des CRHA et CRIA du Québec

L'Ordre des CRHA et CRIA du Québec est l'organisme de référence par excellence en gestion des ressources humaines et en relations industrielles au Québec. Récipiendaire d'un Grand Prix québécois de la qualité 2005, il regroupe près de 9500 professionnels dynamiques, dont près de 7500 CRHA et CRIA. Il est le seul organisme habilité par le Code des professions à décerner les titres de conseiller en ressources humaines agréé et de conseiller en relations industrielles agréé. Présents dans tous les milieux — entreprises, organismes gouvernementaux, syndicats, universités, cabinets de consultants —, les **CRHA et CRIA** exercent leurs activités en relations du travail, en gestion des ressources humaines, en santé et sécurité du travail et en formation en entreprise.

À propos de Transcontinental

Le magazine Affaires Plus est publié par Médias Transcontinental, quatrième groupe de presse écrite au Canada et le plus important éditeur de magazines destinés aux consommateurs. Il est aussi le plus important éditeur de journaux régionaux et communautaires au Québec et le second au Canada. Filiale de Transcontinental, il publie également en semaine le quotidien Métro. Enfin, grâce à son célèbre Publi-Sac, il est, au Québec, le leader de la distribution de porte en porte de matériel publicitaire.

À propos de Watson Wyatt Worldwide

Watson Wyatt (symbole à la Bourse de New York : WW) est le partenaire d'affaires de confiance des grandes sociétés au monde en matière de capital humain et financier. Sa gamme de services à l'échelle mondiale comprend, entre autres, la gestion du coût et de l'efficacité des régimes d'avantages sociaux, l'élaboration de stratégies permettant d'attirer, de fidéliser et de récompenser les employés de façon à créer un avantage concurrentiel, la recommandation de stratégies de placement optimales aux répondants de régimes de retraite et autres types d'organisations, les recommandations stratégiques et financières aux sociétés d'assurance et de services financiers, la prestation de services connexes en matière de technologie, d'impartition et de données. Watson Wyatt compte 7000 associés dans 32 pays. Dans l'Ouest du Canada, le cabinet répond aux besoins de ses clients à partir de Vancouver et de Calgary; dans le Centre du Canada, à partir de Toronto et de Kitchener-Waterloo; et dans l'Est du Canada, à partir de Montréal. Pour obtenir plus de renseignements, visiter www.watsonwyatt.com/canada.

Pour en savoir plus...

Veuillez noter que des photos des représentants des lauréats sont disponibles en cliquant ici.

- 30 -

Source :

Caroline Soulas
Coordonnatrice, organisation d'événements et communications
514 941-1989 le 30 septembre
514 879-1636, poste 224 à partir du 1er octobre



1200, av. McGill College
Bureau 1400
Montréal (Québec)
H3B 4G7

Téléphone :
(514) 879-1636
1 800 214-1609
Adresse électronique :
info@orhri.org



LE PORTAIL DE L'ORDRE DES CRHA ET CRIA DU QUÉBEC



Ordre des conseillers en
ressources humaines agréés
Lauréat d'un Grand Prix

Photographies 2008

L'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés reçoit un Grand Prix québécois de la qualité pour une deuxième fois

[[Télécharger la photographie de la remise du prix par le premier ministre du Québec](#)]

Légende

De gauche à droite : Jean Charest, premier ministre du Québec et Florent Francoeur, CRHA, président-directeur général de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.

Deux professionnels de la gestion des ressources humaines sont honorés dans le cadre du congrès 2008 de l'Ordre des CRHA et CRIA du Québec et de la soirée Défi Meilleurs Employeurs

Les lauréats sont André Petit, CRHA et Pauline Brassard, CRHA.

[[Télécharger la photographie des gagnants](#)]

Légende

De gauche à droite : André Petit, CRHA, Alain Desgagné, CRHA et Pauline Brassard, CRHA

Défi Meilleurs Employeurs 2008 : dévoilement des lauréats

Au panthéon, gagnante toutes catégories confondues, le gagnant est :

D.L.G.L



Légende

De gauche à droite : Richard Rousseau et Florent Francoeur de l'Ordre des CRHA et CRIA du Québec.

Premier prix de la catégorie Grandes Entreprises (500 employés et plus), le gagnant est :

Teknika HBA.

[[Télécharger la photographie des gagnants](#)]

Légende

De gauche à droite : Marc Tremblay, Alexandra Lebel et Wilfrid Morin

Exceptionnellement cette année, deux organisations ont reçu le premier prix de la catégorie Moyennes Entreprises (200 à 499 employés).

BBA

[[Télécharger la photographie des gagnants](#)]

Légende

De gauche à droite : Steeve Fiset, Katherine Ouellet et André Goyette

Le Centre de réadaptation Estrie *ex æquo*

[[Télécharger la photographie des gagnants](#)]

Légende

De gauche à droite : Catherine Wilthelmy et Louise Gosselin

- [Vigie](#)
- [Formation](#)
- [Ressources RH](#)
- [Centre de doc](#)
- [Votre dossier](#)
- [Effectif](#)
- [VigieRT](#)
- [Coin du coach](#)
- [Coin de l'expert](#)
- [Votre emploi](#)
- [De premier ordre](#)
- [En région](#)
- [Boutique](#)
- [Étudiants](#)
- [Excalibur](#)

Dans la catégorie Petites entreprises (50 à 199 employés), le gagnant est :

Beenox

[Télécharger la photographie des gagnants]

Légende

Dominique Brown



1200, av. McGill College
Bureau 1400
Montréal (Québec)
H3B 4G7

Téléphone :
(514) 879-1636
1 800 214-1609
Adresse électronique :
info@orhri.org